

La Gazette de Noyant d'Allier



Journal municipal trimestriel

- Nouvelle édition -

Juillet 2011

N°14

Depuis notre dernière Gazette, **Marian** (Adjoint aux travaux) nous a quitté. Son absence aujourd'hui nous montre combien il était disponible et prenait sa tâche à cœur (p. 2). **Jacqueline Thi Huynh et Frédéric Fusil** ont accepté les places d'adjoint et conseiller délégué. Je les remercie très sincèrement (p.3).



Le mot du Maire

Le vote du budget primitif 2011 nous permet de maintenir les taux d'imposition appliqués en 2010 qui restent inférieurs à la moyenne départementale des communes de même importance (p. 4 et 5).

Le budget d'investissement nous permet de finir la rénovation de l'ensemble du parc des logements communaux (8 logements), de réaliser des travaux d'isolation dans les bureaux de la mairie avec changement des huisseries, d'effectuer des travaux de

voirie et des achats de matériel (salle des fêtes, périscolaire, cantine,...).

A l'heure de la mise en page de cette Gazette, le Préfet vient de prendre **les premières mesures de restriction d'eau** tout en comptant sur le civisme de chacun. Au niveau de la municipalité, nous avons décidé de limiter le fleurissement (1000 l d'eau sont nécessaires chaque jour).

D'autre part, dans la mesure du pos-

sible, nous procédons à l'installation de l'arrosage automatique qui permet d'économiser l'eau.

Cette sécheresse a déjà des conséquences très lourdes pour l'agriculture et notamment pour les éleveurs avec des baisses de fourrage de 50 à 80%.

Souhaitons que nous retrouvions très rapidement une pluviométrie normale.

La saison touristique 2011 a déjà démarré avec bon nombre de réservations. Espérons que cette tendance se poursuive grâce aussi aux nombreuses animations proposées par les associations (p. 6,7 et 8).

Bonne saison estivale à tous !

Michel Lafay



LE TRI SELECTIF : UN GESTE CITOYEN

Nous consommons plus, donc nous produisons plus, en puisant dans les réserves de matières premières et de ressources naturelles tout en générant plus de déchets et de nuisances environnementales. Geste utile et quotidien, le tri permet d'agir concrètement et favorablement sur l'environnement et le cadre de vie, c'est-à-dire le bien-être de chacun d'entre nous.

En 2010 à Noyant, 10 tonnes de papier, 2,8 tonnes de Plastique/métal et 16,3 tonnes de verre ont ainsi été récoltées dans les containers de tri situés près de la poste, près de la Pagode et sur le parking de la salle des fêtes.

Ces quantités paraissent importantes mais restent insuffisantes si on les ramène à la moyenne par habitant pour Noyant comparées aux communes adhérentes du SICTOM de même catégorie (collecte en apport volontaire).

Kg/habitants*	Papier carton	Plastique métal	Verre
Moyenne SICTOM	23,9	4,9	26,2
Moyenne NOYANT	13,8	3,8	22,5

Notre collecte moyenne par habitant est inférieure à ce qu'elle est dans les autres communes, notamment pour le tri du papier. Des efforts restent donc à accomplir.

SOYONS CITOYEN : TRIONS NOS DECHETS

* source circulaire du 8/04/2011 du SICTOM Nord Allier

Déchets, je trie, je recycle



Sommaire:

Page 1	édito - tri sélectif.
Page 2	Hommage à Marian Bogacz
Page 3	Jeunes pompiers Conseil des sages Conseil Municipal
Pages 4, 5	Budget
Pages 6, 7 et 8	Associations, agenda.

Encore plus d'infos locales sur www.noyantdallier.fr

Marian Bogacz nous a quitté...

Voici l'hommage lu par Michel Lafay, Maire, à l'occasion des obsèques de Marian.

« La dernière journée de Marian est à elle seule le reflet de sa vie :

- Le matin travail en mairie avec compte-rendu d'une réunion de bureau du SIVOM, eau et assainissement, à laquelle il avait assisté encore une fois malgré la fatigue, puis visite avec Yves d'un chantier.
- L'après-midi, marche quotidienne source de rencontres sur son trajet, écoutes et échanges et œil vigilant sur tous les petits dysfonctionnements qu'il rapportait en Mairie.
- Le soir un dernier match de foot à la télé.

L'amour du travail bien fait, la solidarité et l'amour qu'il portait à sa famille mais aussi à tous ceux qu'il côtoyait, la passion pour le foot qui lui a donné des joies inoubliables sont les valeurs qui ont guidé sa vie.

Ses parents, immigrés polonais, sont arrivés en France en 1924 pour travailler à la mine de Cagnac (Tarn) quelques années avant de travailler à la mine de Noyant. Marian est né le 14 août 1937 à Noyant, il est le 6ème d'une fratrie de 8 enfants.

Les conditions de la vie sont dures et très tôt chacun devait participer à des travaux pour améliorer le quotidien de la famille.

Après son service militaire en France et en Algérie, il a continué son activité de maçon en tant que salarié puis s'est installé à son compte comme artisan secondé par Nicole.

Cette profession qu'il a accompli avec beaucoup de sérieux, de disponibilité, l'a conduit à être au contact des gens et à leur écoute.

L'heure de la retraite ayant sonné, Marian, mais aussi Nicole, ne pouvaient rester sans occupation. C'est alors qu'ils ont renforcé, l'un et l'autre, leur implication dans la vie locale.

Marian, à lui seul, était un annuaire des associations en temps que membre actif ou président :

Club de foot, Association de la pétanque, Club de l'amitié noyantaise, Comité des Fêtes, Villages Vivants, Noyant Terre d'Accueil avec qui il s'est beaucoup investi dans l'organisation du cinquantenaire de l'arrivée des rapatriés, Association de la Mine dont il suivait de près les activités en tant que représentant de la municipalité.

Sans oublier son engagement auprès de l'association des anciens combattants d'Afrique qui lui tenait particulièrement à cœur au nom des années de sa jeunesse sacrifiées au service de son pays.

Depuis 2001, année de notre élection, au Conseil Municipal, Marian a assumé avec beaucoup de disponibilité et d'assiduité la fonction d'adjoint aux travaux. C'est ainsi qu'il a suivi avec un œil attentif pendant 3 années les travaux de rénovation et d'extension du groupe scolaire sans oublier les menus travaux qui sont souvent source d'ennuis pour les habitants.



Depuis 6 ans il me secondait beaucoup dans l'avancement du dossier de la MARPA. Il aurait aimé être là jusqu'au terme de ce beau projet.

Je me rappelle de toutes ces réunions de chantier ou très amicalement Marian taquinait notre architecte, fervent supporter de l'AS Yzeure, alors que lui-même défendait becs et ongles les couleurs de son ancien club l'ASM.

Combien de fois ai-je entendu les récits des buts historiques de Marian ou ce match contre l'AS St Etienne en coupe de France au cours duquel il avait affronté les deux frères Tylinki, professionnels et internationaux originaires de Noyant.

Marian savait retrouver toute sa jeunesse lorsqu'il s'agissait d'accueillir les chantiers de Jeunes Internationaux. A Plusieurs reprises, il a eu l'immense bonheur de retrouver des jeunes polonais.

Il était également très proche de la nature. Quel plaisir pour lui d'aller à la cueillette des champignons, seul ou avec ses amis de la Société Mycologique ; mais aussi de partager ses fruits, ses légumes ou encore de nous faire savourer ses excellentes confitures.

Pour terminer, je retiendrai 2 mots : solidarité et amitié.

Solidarité qui l'avait beaucoup marqué lorsqu'il avait du quitter, après la guerre, ses proches pour être accueilli dans une famille près de Châteauroux pendant quelques mois et vis-à-vis de laquelle il se sentait très redevable.

En retour, il a su apporter beaucoup d'aides et de soutiens à nos amis rapatriés dès leur arrivée à Noyant.

Amitié : qui n'était pas un vain mot pour lui. Beaucoup de personnes l'appréciaient et lui-même était très proche des gens.

Une autre chaise restera vide, après le décès de Mai, autour de la table du Conseil Municipal, mais nous poursuivrons avec encore plus de détermination son idéal : être au service des autres.

Nos pensées vont à son épouse Nicole, à ses enfants Philippe et Jean-Michel, à leurs conjointes et leurs enfants.

Nous vous adressons nos sincères condoléances et vous assurons de notre soutien. »

Devenir jeune sapeur-pompier

Devenir jeune sapeur-pompier, c'est vivre une expérience unique, découvrir la force du travail en équipe et, surtout, apprendre les gestes qui sauvent. C'est aussi s'initier aux techniques de secours et de lutte contre l'incendie, découvrir les véhicules spécialisés, pratiquer régulièrement un ou plusieurs sport(s)...

Civisme et solidarité sont au cœur de cette activité aux multiples facettes. Même s'il ne devient pas, à terme, sapeur-pompier volontaire ou professionnel, le jeune sapeur-pompier aura acquis un savoir, un savoir-faire et un savoir-être qui lui seront utiles tout au long de sa vie.

La formation des jeunes sapeurs-pompiers est axée autour du secours à personnes, de la lutte contre les incendies et de la protection des biens et de l'environnement. Elle comporte également un volet d'information sur le fonctionnement des services de secours. A partir de 16 ans, les jeunes qui le souhaitent peuvent passer le brevet national de Jeunes sapeurs-pompiers.

Ensuite, ils peuvent compléter leurs connaissances notamment par le biais du certificat de formation aux activités de premier secours



en équipe. Le jeune sapeur-pompier dispose ainsi d'atouts majeurs pour rejoindre ses aînés.

Comment devenir Jeune Sapeur-Pompier

Il faut :

- être âgé de 12 à 18 ans
- produire un certificat médical d'aptitude physique
- un certificat de vaccination antitétanique
- produire une autorisation parentale pour les mineurs.

Les jeunes de nationalité étrangère peuvent également intégrer la section de jeunes sapeurs-pompiers.

Alors, si vous brûlez d'envie de rejoindre la section de Besson ou souhaitez obtenir des informations complémentaires, contacter le Major Eric Ferran au 04 70 42 84 73.

COMMUNIQUE DU CONSEIL DES SAGES DE NOYANT

Le Conseil des Sages de Noyant remercie la municipalité pour les réponses concrètes à ses demandes formulées lors de sa réunion du 23 mars :

Pose de panneaux concernant l'Allée de la Brosse et l'Allée des Roses.



Installation de deux tables avec bancs au stade.



Les Sages espèrent que les demandes en attente pourront bientôt être satisfaites.

REORGANISATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Suite au décès de Marian Bogacz et à l'éloignement professionnel de Julien Gayet, les responsabilités municipales ont été redistribuées après un vote à l'unanimité du conseil municipal du 18 avril.

Marie Soubrier passe de 4ème à 3ème Adjointe au Maire.

Jacqueline Thi Huynh est élue, à l'unanimité, 4ème Adjointe. Elle sera chargée des Finances et pilotera la commission Enfance et Jeunesse.



Frédéric Fusil est élu, à l'unanimité, Conseiller Délégué. Il sera en charge des travaux en coordination avec Yves Petiot (1er Adjoint).



Retrouver les attributions du conseil sur la page "Mairie" du site.

infos locales sur www.noyantdallier.fr

Ouverture de la mairie :

La mairie est ouverte du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h ainsi que le samedi matin de 9h à 12h.

Tél. 04 70 47 21 14

mairie@noyantdallier.fr

site web : www.noyantdallier.fr



Permanences des élus

Michel Lafay (Maire)

Samedi de 11 à 12h et sur rendez-vous.

Yves Petiot (Adjoint)

Sur rendez-vous le mercredi matin, le vendredi après-midi et le samedi matin.

Guy Dauchat (Adjoint)

Sur rendez-vous le mercredi après-midi et le samedi matin.

Marie Soubrier, Jacqueline Thi Huynh (Adjoints) et **Frédéric Fusil** (conseiller délégué) : sur rendez-vous.



SOYONS CITOYENS !



Les Elus et le Conseil des Sages ont constaté que certains jeunes conduisent des cyclomoteurs et petites motos à très vive allure dans Noyant .

Des admonestations ont déjà été faites auprès de certains par le Maire .

Agir avec bon sens dans le respect des règles est nécessaire pour assurer la sécurité et la tranquillité de tous.

Prochaine Gazette

Le numéro 15 de la gazette paraîtra début octobre.

La date limite du dépôt des articles est fixée au samedi 2 septembre.

Budget primitif 2011

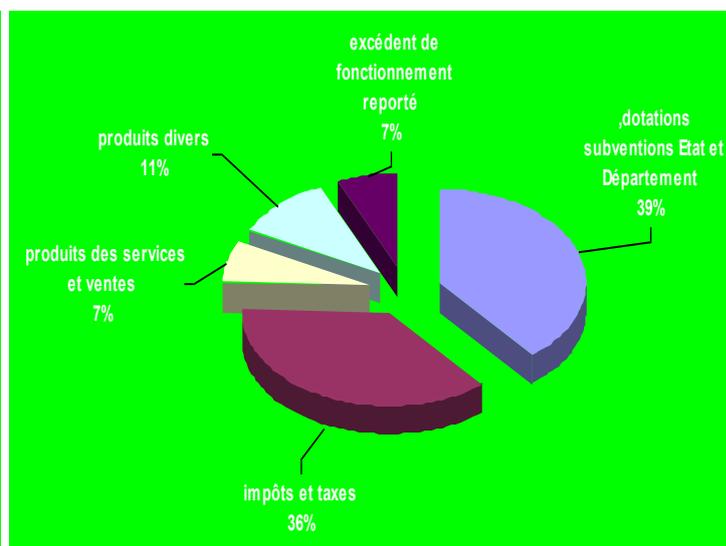
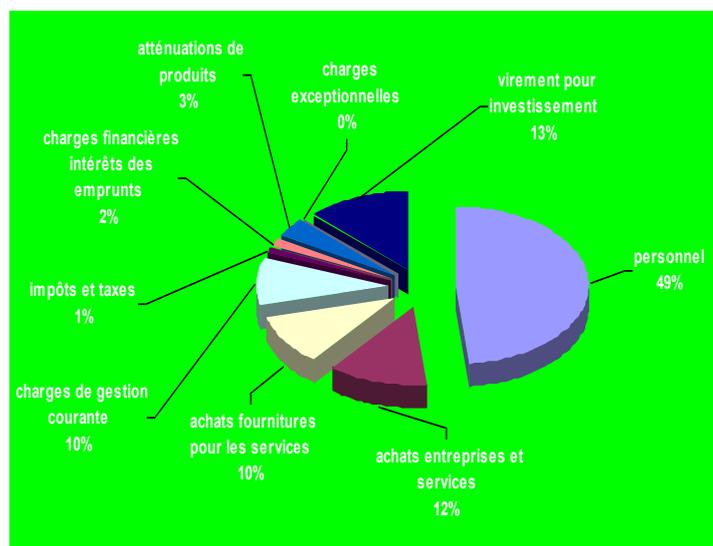
Le vendredi 08 avril 2011, le conseil municipal s'est réuni pour le vote du budget 2011. C'est un moment important de l'année qui permet de déterminer les moyens pour le fonctionnement des services à la population, mais aussi de définir les investissements à réaliser pour notre commune.

La section de fonctionnement du budget élaboré s'équilibre à : **652 277 €**

CHAPITRES	BP 2010	BP 2011	variation	
			en coût	en %
personnel	336 700,00 €	315 900,00 €	-20 800,00 €	-6,18%
achats entreprises et services	70 407,00 €	78 347,00 €	7 940,00 €	11,28%
achats fournitures pour les services	55 100,00 €	67 900,00 €	12 800,00 €	23,23%
charges de gestion courante	53 822,00 €	64 762,00 €	10 940,00 €	20,33%
impôts et taxes	6 200,00 €	5 600,00 €	-600,00 €	-9,68%
charges financières intérêts des emprunts	14 600,00 €	13 400,00 €	-1 200,00 €	-8,22%
atténuations de produits*	1 903,00 €	22 149,00 €	20 246,00 €	1063,90%
charges exceptionnelles	900,00 €	400,00 €	-500,00 €	-55,56%
DEPENSES REELLES	539 632,00 €	568 458,00 €	28 826,00 €	5,34%
virement pour investissement	98 399,00 €	83 819,00 €	-14 580,00 €	-14,82%
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	638 031,00 €	652 277,00 €	14 246,00 €	2,23%

**Observation sur les atténuations de produits : dans le cadre de la réforme de la taxe professionnelle la commune reverse à l'état une nouvelle dépense s'élevant à 21 124,00 euros qui restera définitive pour les prochaines années. Ceci explique cette hausse de 1063,90%.*

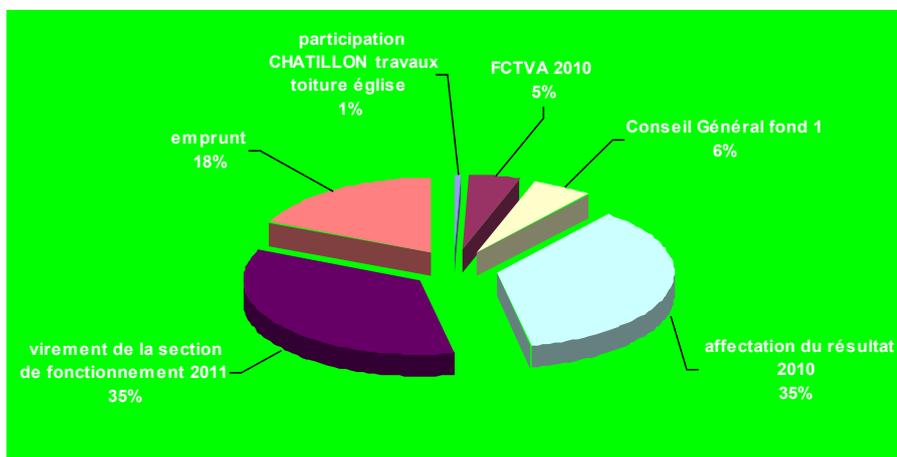
CHAPITRES	BP 2010	BP 2011	variation	
			en coût	en %
dotations, subventions Etat et Département	238 295,00 €	256 009,00 €	17 714,00 €	7,43%
impôts et taxes	217 958,00 €	236 289,00 €	18 331,00 €	8,41%
produits des services et ventes	47 175,00 €	45 400,00 €	-1 775,00 €	-3,76%
produits divers	99 006,00 €	71 206,00 €	-27 800,00 €	-28,08%
excédent de fonctionnement reporté	35 597,00 €	43 373,00 €	7 776,00 €	21,84%
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	638 031,00 €	652 277,00 €	14 246,00 €	2,23%



Pour sa part la section d'investissement s'équilibre à : 210 400 €

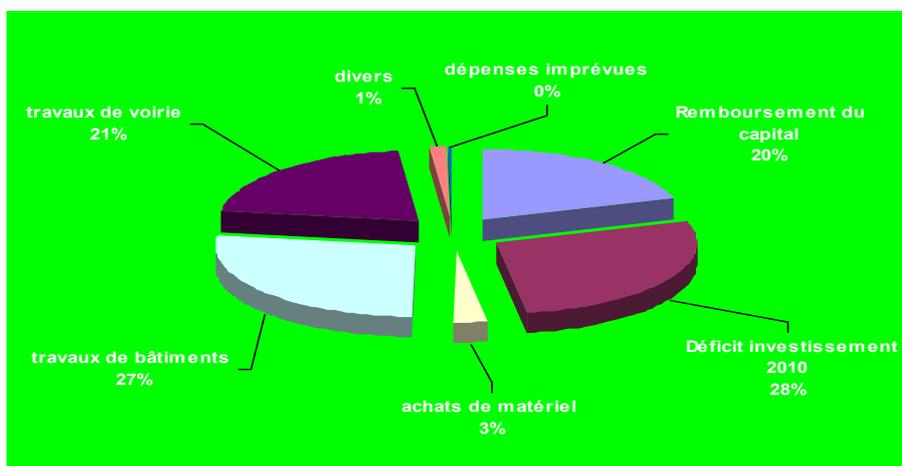
Les recettes proviennent de :

➤ D'une participation de la commune de Châtillon (toit église)	1 600 €
➤ Du FCTVA 2010	11 000 €
➤ Du Conseil Général fond 1	13 739 €
➤ De l'affectation du résultat 2010	86 636 €
➤ Du virement de la section de fonctionnement 2011	83 819 €
➤ De l'emprunt	44 000 €



Les dépenses serviront :

➤ Au remboursement du capital	48 000 €
➤ Au déficit d'investissement 2010	66 636 €
➤ Aux achats de matériel	6 100 €
➤ Aux travaux de bâtiments	65 000 €
➤ Aux travaux de voirie	51 000 €
➤ Aux dépenses diverses	3 600 €
➤ Aux dépenses imprévues	458 €



Les principales dépenses sont affectées sur :

- des travaux de bâtiment (finir les logements de la Poste, refaire le logement de l'école, remplacer 8 fenêtres de la mairie et réparer la toiture de l'église).
- des travaux de voirie (réfection du pont de Saint-Eugène, réparation de chemins et fossés et création d'une plateforme pour recevoir un mini stade financé par la Communauté de Commune Bocage Sud).
- le remplacement de 2 poteaux incendie.

Suite à la crise économique le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter l'imposition en 2011 pour la deuxième année consécutive.

Malgré cela, la commune emploiera en Contrat d'Aide à l'Emploi (CAE), 2 personnes qualifiées en travaux de bâtiment pour continuer la rénovation des logements communaux.

Yves PETIOT - Adjoint au Maire



C'EST DEJA

LE 1^{ER} MAI À LA MINE :

Pour la 6^{ème} fois, l'association « les Amis de La Mine » accueillait une centaine de personnes : anciens mineurs, familles d'anciens mineurs et amis de ce site admirable. A cette occasion, une gerbe a été déposée à la mémoire des mineurs. Après le traditionnel « café-brioches » les membres de l'association ont offert leurs lectures scéniques : récits de la vie minière, divers métiers

et philosophie des choses !

Jean François Basadam, compositeur, accompagnait les textes avec ses improvisations poétiques.

Nicole Bogacz

« LE CHEMIN DES CHÈVRES » AVEC LE COMITÉ DES FÊTES :

Une cinquantaine de randonneurs était au rendez-vous à la balade printanière du 15 Mai, partie du carreau de la mine, via Faussera, Valtanges, Cerisier, pour arriver au "Chemin des Chèvres" et terminer à la "Ferme de Villars" chez Guillaume et Séverine Potier où goûter, dégustations de fromages de Chèvres très appréciés et retour avec "petit tour de train" et verre de l'amitié.

Martine Meunier



LE CLUB « AMITIÉ NOYANTAISE »

Lors de la réception des clubs du secteur de "L'Aumance", le groupe a visité La Mine.

Le Jeudi 9 juin, le Club organise un repas au "Château de Petit Bois" à Cosne.

Ensuite, retour à la salle des fêtes pour terminer l'après midi avec les jeux de société habituels.

Avant la clôture estivale : jeudi 23 juin, des anniversaires sont souhaités et les aînés reçoivent, comme chaque fin de trimestre, les enfants du "Péri Golo" .

Nicole Bogacz



« VILLAGES VIVANTS »

REPAS ASIATIQUE POUR L'ANNÉE DU CHAT

Plus de deux cents convives ont célébré l'année du Chat ou du Lapin le samedi 12 mars à Noyant.

Les animations concoctées par Edouard Brasse cassé, Maître de cérémonie avec son complice Jean-Jacques Strobbe, ont été très appréciées, tout autant que la cuisine préparée par le « Petit d'Asie ».



DU PASSE...

CARNAVAL PERIGOLO - MAM DE CHÂTILLON

Les enfants de la MAM et du PERIGOLO ont participé à une rencontre, occasion de se déguiser et de défiler dans Noyant.

L'initiative en revient aux responsables des deux structures (Valérie Chauvet assistée de Danièle Bourgeois pour le PERIGOLO et Christelle Servajeau pour la MAM).

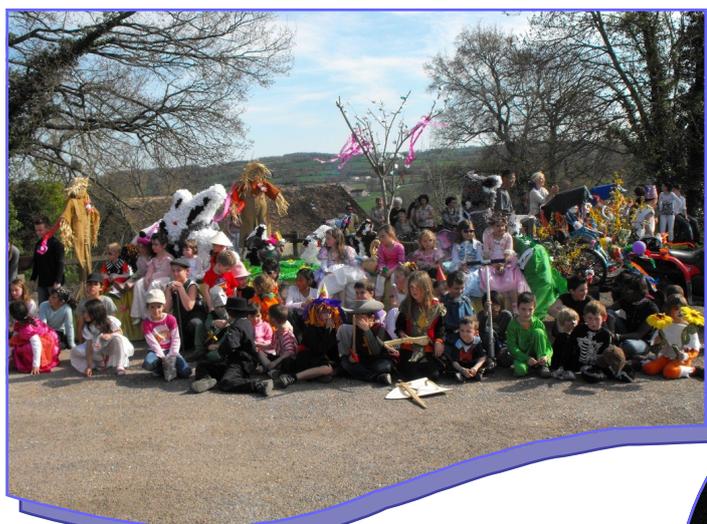
Les parents ont largement participé à cette petite fête et contribué à sa réussite...



PERIGOLO « AMITIE NOYANTAISE »

Les membres du club "Amitié Noyantaise" ont offert des crêpes aux enfants du PERIGOLO lors d'une rencontre transgénérationnelle très réussie.

Petits et grands en redemandent...



CARNAVAL DU COMITE DES FÊTES

Les enfants du RPI de Noyant-Châtillon accompagnés des parents et amis ont enchanté l'après-midi carnaval du 2 Avril, suivi d'un goûter "crêpes" préparées par Renée. Bonne participation également aux rifles du lendemain où plusieurs Noyantais sont repartis avec des lots de valeur.

Martine Meunier

« VILLAGES VIVANTS » JAZZ A NOYANT

Comme tous les ans, le festival « Jazz dans le Bocage » s'est arrêté à Noyant pour l'Ascension.

La salle comble et enthousiaste a vibré aux rythmes entraînants de « Hélios Qinquis Quintet ».



Encore plus d'infos
locales sur
www.noyantdallier.fr



13 juillet :

- **Bal populaire**
Feu d'artifice
(Comité des fêtes)

6 août :

- **Vernissage exposition**
« Arts Mêlés »
(Villages Vivants)
- **Retrouvailles Noyantais**
(Voir ci-dessous)

6 août - 15 août :

- **Exposition**
« Arts Mêlés »
(Villages Vivants)

7 août :

- **Brocante**
Place du Village
(Comité des fêtes)
- **Broc'Art**
Carreau de la Mine
(Villages Vivants)

15 août :

- **Rendez-vous à la ferme**
Ferme de Villars

RETRouvAILLES NOYANTAISES

Vous aimez les retrouvailles et les surprises, vous habitez Noyant ou ailleurs et souhaitez venir à la rencontre de vos concitoyens.

**Rendez-vous le
6 août 2011**

**à partir de 14 heures
à la Salle des fêtes.**

(PRÉVOIR LE PIQUE-NIQUE
POUR LES FESTIVITÉS DU SOIR).

Pour nous écrire :

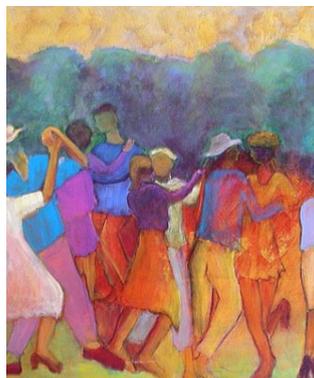
6et7aout2011@laposte.net

**Pour une parution dans la
Gazette n°15, donnez vos
informations et les dates
de vos manifestations
avant le 2 septembre**

Rendez vous à la Ferme

Que faites vous lundi 15 aout ? Ne cherchez plus ...

Séverine et Guillaume vous invitent pour une journée porte ouverte à la **Ferme de Villars de 10h à 18h!**
Au programme : visite de la chèvrerie, de la fromagerie, marché à la ferme et repas fermier.



13 juillet 20h BAL

FEU D'ARTIFICE

Le comité des fêtes donne rendez-vous le 13 Juillet à partir de 20H pour son traditionnel bal populaire gratuit, barbecue, frites suivi de défilé de lampions et lancement du feu d'artifice.



DIMANCHE 7 AOUT BROCANTE

La brocante du Comité accueillera chineurs et exposants toute la journée sur la place du village.

Tarif exposants : 2€ le mètre linéaire
Renseignements et réservations : 09 60 18 56 63



Deuxième exposition Arts Mêlés du 6 - 15 août Première « Broc'Art » le dimanche 7 août

Après le succès de l'exposition 2010, les artistes seront exposés pendant 10 jours sur le carreau de la Mine du samedi 6 au lundi 15 août.

Comme l'an passé le public pourra voter pour ses tableaux préférés.

La première « Broc'Art » du département se tiendra le dimanche 7 août sur le parking de la Mine, à côté de l'exposition (brocante dédiée aux arts : vieux tableaux, instruments, matériel artistique,...).

Renseignements : 04 70 47 33 34



Tableau de Margueritte Gervais - 1er prix du public de l'exposition « Arts Mêlés » 2010

Marché d'artistes Vide-Atelier

Venez chiner et négocier

Broc'Art de NOYANT

Entrée gratuite

carreau de la mine

10h - 19h

Renseignements 04 70 47 33 34

7 août dimanche

Noyant d'Allier

Villages Vivants